

# LA CROIX VALMER

# Le Magazine

MUNICIPALE N°78

D'ACTUALITÉ



[www.lacroixvalmer.fr](http://www.lacroixvalmer.fr)

# SOMMAIRE



**04**

ÉCONOMIE

**05**

LA PAROLE EST À VOUS

**06**

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

**08**

CŒUR DE VILLAGE

**10**

ENFANCE ET JEUNESSE

**12**

SOLIDARITÉ CANCER

**14**

RETOUR EN IMAGES

**16**

ENVIRONNEMENT

**18**

OFFICE DE TOURISME

**19**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**20**

SÉCURITÉ DES PLAGES

**22**

SOUVENIRS, SOUVENIRS...

**24**

AGENDA

**26**

ALERTE BON PLAN

**27**

ÉTAT CIVIL

**28**

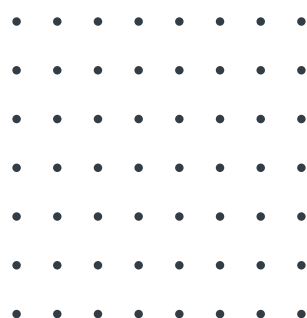
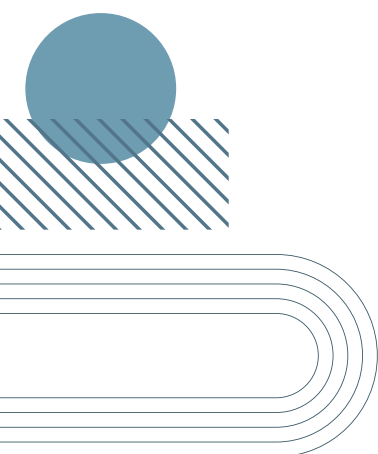
HOMMAGES

**30**

LA PAROLE À LA MAJORITÉ

**31**

LA PAROLE À L'OPPOSITION



Directeur de publication : Bernard Jobert  
Rédacteur en chef : Andréa Iberti  
Rédacteur : Brigitte Pineau-Rinaudo  
Conception graphique : Conceptor  
Photos : ©servicecommunication  
©Elia Khun - p13, ©variablevisual - P19.  
Impression : Photoffset - Papier et imprimerie  
labellisés - 4500 exemplaires  
Dépot légal Décembre 2022  
Service communication : 04 94 55 13 07  
Mairie de La Croix Valmer,  
102, rue Louis Martin, 83420.



# SOLIDAIRES !



La période de fin d'année est généralement propice à une trêve : on met de côté les soucis, on reporte à plus tard les décisions difficiles et on essaie de consacrer son esprit à la fête, la fraternité, ceux qu'on aime, et, pour ceux qui en ont, aux enfants et petits-enfants pour qui Noël conserve une part de magie.

Nous allons essayer, tous ensemble, à La Croix Valmer, de retrouver cet esprit de Noël, qui nous guide depuis notre enfance. De s'offrir, l'espace du mois de décembre ou d'une quinzaine, une pause dans le rythme effréné du quotidien et une échappatoire dans les tourments du monde où nous vivons.

Après l'épidémie de Covid19, la guerre en Ukraine a plongé notre continent dans la tourmente, et, en accueillant des réfugiés ukrainiens, nous avons touché du doigt les drames que peuvent connaître des milliers de personnes vivant tout près de chez nous. La tragédie des migrants, venus des pays pauvres ou en guerre, s'est également rappelée à nous ces dernières semaines.

Que faire face à tous ces malheurs qui s'accumulent sur notre planète ?

A notre niveau, dans notre petite commune du Sud de la France, nous y répondons autant que possible : la solidarité, chez nous, est presque une seconde nature. Accueil des réfugiés, soutien aux plus faibles et aux plus démunis : à travers notre CCAS et la présence des élus aux côtés des personnes en difficultés, nous sommes là pour apporter, en toute humilité, un peu de réconfort à ceux qui souffrent.

A ce titre, comment ne pas évoquer la belle réussite de l'opération Solidarité Cancer et des événements contre la maladie organisés en septembre, terminés en beauté avec le rassemblement intercommunal où des centaines de personnes se sont retrouvées.

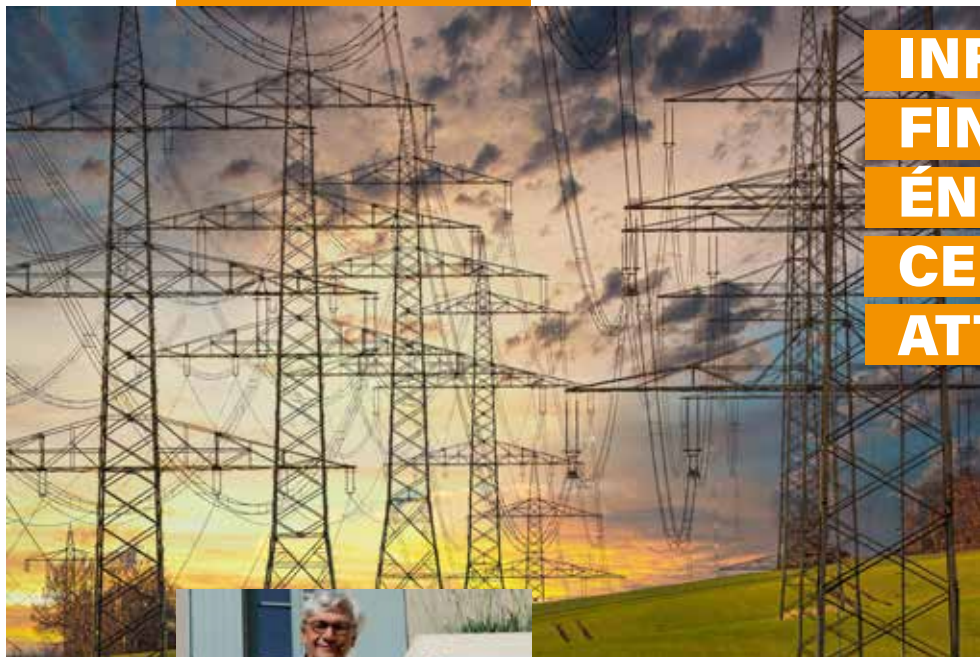
Dans ces moments-là, on est fier d'être maire de La Croix Valmer, comme porté par la générosité de ses concitoyens. Restons ensemble, unis, solidaires, attentifs aux autres : c'est la clef de notre harmonie et de notre épanouissement. Pour que chacun, à tout âge, soit heureux à La Croix Valmer !

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

**Bernard JOBERT**

*Maire de La Croix Valmer*

*Vice-président de la Communauté de communes*



## INFLATION, FINANCES, ÉNERGIE... CE QUI NOUS ATTEND CET HIVER



Alors que le taux d'inflation a atteint les 6,2% en France, plus du double qu'il y a un an à la même période (2,7%), les communes se voient contraintes d'en payer le prix fort. À cela s'ajoute l'explosion des coûts de l'énergie (électricité, gaz), qui pèse également lourdement sur les budgets.

► **Yves Nonjarret, adjoint municipal en charge des finances et ancien inspecteur divisionnaire des finances publiques à Draguignan, fait le point sur la situation économique communale et envisage les pistes à suivre "pour garder la tête hors de l'eau".**

### LE CONSTAT

« Compte tenu de la guerre que mène la Russie en Ukraine aux portes de l'Europe et son impact sur l'économie française, les dépenses de la commune ont augmenté de manière exponentielle. Une hausse des prix qui touche à la fois l'électricité, les combustibles, le carburant, les matières premières ou encore les denrées alimentaires. Tant de choses essentielles à la bonne organisation de notre municipalité et de ses différents services ».

### "L'IMPACT EST ÉNORME..."

« ...sur les frais de fonctionnement. Notamment pour la MJC ou encore le Pôle Enfance qui, en terme de frais alimentaires, d'entretien ou encore de mises aux normes constituent de véritables passoires énergétiques. Une situation qui touche également les frais d'investissement. Exemple avec le projet du Jardin du Train des Pignes, dont le coût s'accroît (le point sur le projet Coeur de Village en page 9) ».

### LES SOLUTIONS

« L'Etat ne nous apporte pas de soutien adapté pour surmonter les différentes crises. Au lieu de ça, le gouvernement nous oblige à réaliser 40% d'économie d'énergie à l'horizon 2030... Donc pour demain. C'est pourquoi nous étudions les différentes pistes pour faire face. Nous refusons certaines facilités, comme le retrait du dispositif "repas de cantine à 1€" ou la baisse du montant des subventions versées aux associations. Un groupe de travail « sobriété énergétique » a été créé pour sensibiliser l'ensemble des agents et agir concrètement pour économiser au maximum nos dépenses courantes (plus de détails en page 6). Nous n'excluons pas la possibilité de nous tourner vers l'emprunt ou une augmentation d'impôt ».





# LA PAROLE EST À VOUS

## VOS QUESTIONS À MONSIEUR LE MAIRE



Après concertation sur les réseaux sociaux de la commune, certains d'entre-vous ont souhaité adresser une question à monsieur Le Maire, Bernard Jobert. Crise énergétique, rénovation de la piscine municipale, pistes cyclables... Il répond à VOS interrogations.

**Une question de Flore par mail : En vue d'une économie d'énergie, pensez-vous couper l'éclairage public de nuit ?**

**Bernard Jobert :** « Il est évident que la question de la réduction de l'éclairage nocturne se pose avec acuité. Des solutions ont déjà commencé à être appliquées avec l'éclairage en lampes à base consommation (LED) lorsque des travaux sont entrepris (installation ou rénovation). Nous pouvons envisager de réduire l'éclairage ou le couper dans certains secteurs, et nous y réfléchissons (détails en pages 6-7). Cela va jouer d'une part sur l'insécurité (réelle ou supposée) avec des quartiers plongés dans le noir et d'autre part sur le fonctionnement des caméras de vidéoprotection qui ne sont pas équipées en vision nocturne ».

**Une question de David sur Instagram : Avez-vous songé à la création de pistes cyclables, notamment entre Gigaro et Cavalaire ?**

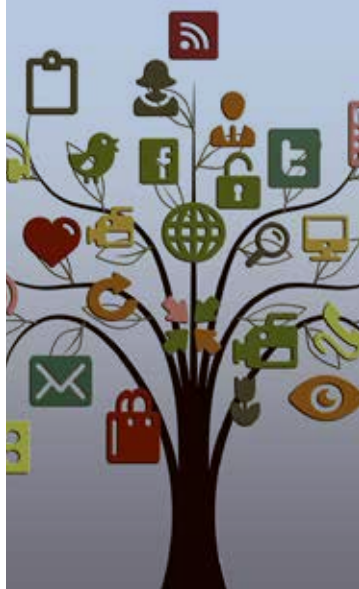
**B. J. :** « La création de pistes cyclables relève de la compétence du Département. Des projets sont toujours à l'étude pour les étendre à tout le Var, mais cela représente un coût important et dans le Golfe de Saint-Tropez, il semble que la prochaine étape soit la liaison entre Cogolin et La Foux ».

**Une question de Corinne sur Facebook : Autorisez-vous la pose d'éolienne domestique aux particuliers, une possible alternative écologique ?**

**B. J. :** « C'est un sujet que nous n'avons pas encore abordé. Ces installations étant soumises à un permis de construire, il n'est pas certain que les services de l'Etat, chargés de la protection environnementale, donnent leur aval par rapport à la pollution visuelle et sonore, même si la mairie donnait un avis favorable ».

**Une question de Sylvie sur Instagram : Quelles sont les délais de travaux pour la piscine municipale et dans quel but ont-ils lieu ?**

**B. J. :** « Les travaux de la piscine municipale sont en cours cet hiver pour mettre aux normes les lieux, notamment d'un point de vue sécuritaire avec un travail de désamiantage. Mais aussi dans le but de rénover les installations et d'étendre la période d'ouverture du bassin, pour l'instant limitée à la saison estivale. Pour cela nous travaillons sur un changement de mode de chauffage en se tournant vers l'utilisation d'une chaudière à bois ».



# SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE



## LES LEVIERS D'ACTION

Au vu du contexte actuel, notre commune se doit d'être exemplaire en matière d'économie d'énergie. C'est pourquoi, sur proposition de Catherine Huraut, adjointe à l'environnement, et Yves Nonjarret, adjoint aux finances, un groupe de travail « sobriété énergétique » s'est formé afin de traiter cette problématique et repérer les différents leviers d'action.



### ► SOBRIÉTÉ ET EFFICACITÉ

Après concertation des différents acteurs prenant part à ce groupe de travail, les premières décisions sont tombées. Concernant l'éclairage public et l'éclairage extérieur des bâtiments de nuit, il a été décidé une extinction partielle à certains endroits stratégiques sur la commune. Les périmètres concernés sont essentiellement ceux où ne sont pas implantées les caméras de vidéosurveillance, « *elles-mêmes raccordées au réseau d'éclairage public* », explique René Carandante, adjoint à la sécurité. Dans le même sens, tous les éclairages extérieurs des bâtiments publics seront coupés, à l'exception de la salle Charles Voli, pour des raisons d'ordre sécuritaire.

### ► QUID DES ILLUMINATIONS DE NOËL ?

Cela fait déjà quelques années que la ville s'inscrit dans une volonté de revoir à la baisse sa consommation d'énergie. Dans ce cadre, « *nous avons investis et continuons d'investir pour faire en sorte que l'éclairage public soit alimenté par le biais d'ampoules LED, moins énergivores et moins polluantes* », souligne Thierry Jalabert, directeur des Services Techniques. Les illuminations de Noël étant complètement générées par un éclairage LED, la ville réalise d'ores et déjà des économies d'énergie durant les périodes de fêtes. « *C'est pourquoi nous avons décidé de les maintenir* », ponctue monsieur Le Maire.

### ► RÉGULER LES ÉCLAIRAGES DES TERRAINS DE SPORT

L'éclairage des différents terrains de sport présents sur la commune (stade de football, terrains de tennis, terrains de pétanque) étant extrêmement consommateur d'énergie, « il est primordial de faire respecter l'extinction programmée pour chacun d'entre eux. Les clubs concernés devront se plier au « timer » accordé à leurs éclairages respectifs, par exemple 23h pour le club de football. », insiste monsieur Le Maire. Pour mener à bien cette initiative, la commune compte instaurer, sur chacune des armoires électriques des terrains, un boîtier empêchant la mise en marche forcée des éclairages, en dehors des plages horaires déjà fixées.



Hormis les décisions prises, (précitées en page 6), le groupe de travail planche également sur la possible mise en place de nouvelles mesures. En ligne de mire, toujours le même objectif : revoir à la baisse la consommation énergétique de la commune.

## ILS EN DISCUTENT AUSSI...

### ► LIMITATION DE CHAUFFAGE À 19°C

Le gouvernement estime que dans un logement chauffé, la moyenne des températures mesurées au centre de chaque pièce est réglementairement limitée à 19°C. Le groupe de réflexion s'interroge sur la possibilité d'adapter la température moyenne de chauffage dans les bureaux, conformément à la réglementation. Sont pointés du doigt les bâtiments énergivores sur la commune. « *La MJC, l'EHPAD, le Groupe Scolaire, le Pôle Enfance et conjointement les salles Voli et Turquoise, le marché et la piscine consomment, à eux seuls, plus de 50% de l'énergie* », précise Thierry Jalabert. Sur ce point, monsieur Le Maire estime que « *la consommation est disproportionnée par rapport à l'usage que l'on fait du chauffage, car nous sommes obligés de surchauffer par endroit pour ne pas avoir froid. Il est primordial de revoir la construction de certains bâtiments* ».

### ► RÉDUIRE LA CONSOMMATION DES APPAREILS INFORMATIQUES

Le groupe de travail rappelle que la mairie de La Croix Valmer a déjà réalisé un effort conséquent en passant d'un serveur par services à un serveur unique pour toute la collectivité. Une décision permettant une économie d'énergie importante. Catherine Huraut ajoute qu'il faudra tout de même travailler sur d'autres points clés. « *Notamment l'extinction des ordinateurs durant la nuit, la limitation du nombre d'imprimantes, la maîtrise de l'usage du courrier électronique ou encore avoir recours davantage à des ordinateurs portables, consommant 50 à 80% de moins qu'un poste fixe* ».

### ► CATHERINE HURAUT, 2<sup>ÈME</sup> ADJOINTE À L'ENVIRONNEMENT

« *Ces derniers mois, de multiples facteurs dont les tensions internationales impactent le budget de notre commune. Du fait de la crise énergétique, le coût de l'énergie a augmenté dans des proportions considérables. Nous devons faire des efforts collectifs, proportionnés et raisonnables afin de faire la chasse au gaspillage d'énergie. C'est pour cela que nous avons mis en place un groupe de travail de réflexion sur la sobriété énergétique* ».





# CŒUR DE VILLAGE



## LE PROJET

## PREND

## FORME

La mise en oeuvre du projet de renouvellement urbain du cœur de village de La Croix Valmer constitue un projet phare de la collectivité, nécessaire à la création d'une nouvelle entité communale. Lancé lors du mandat précédent par le maire, Bernard Jobert, et son équipe, il entre dans une phase active.

### ► ÉTAT DES LIEUX

Le projet de renouvellement urbain du cœur de village s'est basé sur la délimitation d'un périmètre d'aménagement optimisé et pertinent, correspondant à la création d'une future Zone d'Aménagement Concertée (ZAC). Cette délimitation du périmètre d'aménagement constitue la base emblématique de réflexion du futur paysage urbain, tout en exprimant l'emprise volontariste du pouvoir politique municipal sur la fabrique du Cœur de Village de demain.

Le projet a été établi à partir d'un diagnostic urbain, architectural et paysager étayé. Ce diagnostic a fait ressortir les éléments suivants :

- ◆ Un cœur de village bénéficiant d'une inscription unique dans le paysage croisien, mais une situation stratégique accompagnée par un déficit d'identité, découlant notamment sur un même lieu d'une succession de formes urbaines fragmentées, sans unité d'ensemble ;
- ◆ Un potentiel de renouvellement urbain exemplaire ;
- ◆ Un cœur de village avec des espaces publics majeurs qui constituent des atouts à préserver, renforcer et dynamiser afin de participer pleinement à l'embellissement du quartier ;
- ◆ Une fonction de centralité à renforcer et amplifier, notamment par l'intermédiaire d'une programmation prenant pleinement en compte les besoins communaux.

### ► LES ORIENTATIONS

Le diagnostic ainsi posé a permis de dégager des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) pertinentes et ciblées sur le Cœur de Village :

- ◆ Renouveler et densifier le Cœur du village ;
- ◆ Promouvoir la qualité urbaine et architecturale ;
- ◆ Doter le village d'un parc arboré ;
- ◆ Valoriser et mettre en scène les perspectives urbaines ;
- ◆ Développer la diversité fonctionnelle et la mixité sociale de l'habitat ;
- ◆ Adapter le plan de circulation ;
- ◆ Piétonniser l'espace public et développer les stationnements.

La commune et l'EPF (Établissement public foncier), assistés de divers bureaux d'études, finalisent actuellement les divers dossiers avec comme objectif de déposer ceux-ci d'ici la fin de l'année auprès des services de l'Etat chargés de leur instruction.





### ► AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT

L'opération s'appuie sur un périmètre global de 21 850 m<sup>2</sup> environ. Aujourd'hui, ce périmètre compte 55% de surfaces imperméabilisées (emprise des bâtiments, voiries et cheminements), et 45% de surfaces espaces verts. Frédéric Gleizes, directeur général adjoint des services de la commune souligne que « *dans le projet, les surfaces imperméabilisées passent à 59%, et les surfaces d'espaces verts à 41%. Par conséquent, la réorganisation totale du Cœur de Village n'entraîne qu'une hausse totale des surfaces imperméabilisées de 4 points, ce qui paraît comme « négligeable » à l'échelle d'un projet de cette ampleur* ». Une augmentation à mettre également en adéquation avec la création de nombreux logements et places de stationnement.



En plus des habitats et des parkings, il est nécessaire d'insister sur la création de surfaces destinées à des activités tertiaires, des professions médicales, accessoirement du commerce... Mais surtout la réalisation d'un nouvel hôtel de ville. Enfin, Frédéric Gleizes tient à rappeler que « *dans cette optique, une bonne partie des surfaces en espaces verts présentes dans le projet seront des espaces verts publics, rendus donc à l'usage des Croisiens, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui* ».

### ► LOGEMENTS SOCIAUX ET STATIONNEMENT

Une partie non négligeable des 240 logements, dont bénéficiera le projet Cœur de village, sera à ventiler entre les différents types de logements sociaux. Aux alentours d'un tiers d'entre eux comprendront des logements locatifs sociaux, des logements soumis à l'accession sociale à la propriété (bail réel et solidaire) et un petit nombre de logements saisonniers.

Concernant les places de stationnement, le périmètre de l'opération compte aujourd'hui 120 places publiques. Un nombre qui ferait un bon considérable, puisque le projet prévoit environ 550 places en son sein. Actuellement, sont à l'étude les différents types de gestion des stationnements à mettre en oeuvre.

Bien entendu, comme cela avait été annoncé dès le départ, et traduit dans les faits avec de nombreuses réunions de concertation, ce projet évoluera avec les Croisiens, auxquels vont être soumis, pour avis, les détails du projet au fur et à mesure de son avancement, durant toute l'année 2023.



# ENFANCE ET JEUNESSE



## LES PETITS PRINCES SUR UN NUAGE

Situé au cœur de notre village, à proximité immédiate du groupe scolaire, le pôle enfance détient une place privilégiée qui répond aux besoins de la population. Sa directrice, Karine Rocha, nous parle du centre de loisirs « Les Petits princes ».

### ► UN ENVIRONNEMENT EXCEPTIONNEL

Le centre de loisirs « Les Petits Princes » accueille les enfants de 3 à 17 ans dès lors qu'ils sont scolarisés. Entouré de verdure, non loin du centre ville, de la piscine municipale, des tennis, du terrain de sport ou encore du skate parc... Tout est mis à disposition pour assurer aux enfants un lieu d'accueil épanouissant. « Notamment un encadrement garanti par une équipe d'animation permanente et professionnelle qui prend en charge les enfants sur tous les temps extra scolaires. Deux directrices adjointes, 10 animateurs diplômés (et saisonniers durant les vacances scolaires), m'accompagnent pour répondre au mieux aux besoins des familles ».

### ► AXES DE DÉVELOPPEMENT

Le Pôle Enfance s'inscrit dans une démarche de développement d'activités durant la pause méridienne. Cette dernière étant un moment pendant lequel l'enfant doit se restaurer mais aussi se détendre. Karine Rocha souligne que « cette coupure a également vocation à être un temps éducatif propice à la découverte et à l'apprentissage autour de trois axes. L'alimentation en acquérant des notions de nutrition et en découvrant de nouvelles saveurs, la vie en collectivité pour assimiler les notions de responsabilisation et d'autonomie et les activités ludiques à travers des pratiques d'activités artistiques, culturelles ou sportives ».

### ► LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ◆ SOCIALISER L'ENFANT, APPRENDRE À VIVRE ENSEMBLE
- ◆ FAVORISER L'AUTONOMIE, LA RESPONSABILISATION
- ◆ PROMOUVOIR DES COMPORTEMENTS CITOYENS
- ◆ MAINTENIR LA SÉCURITÉ AFFECTIVE ET PHYSIQUE DE L'ENFANT
- ◆ SUSCITER ET DÉVELOPPER LA CURIOSITÉ, LE QUESTIONNEMENT
- ◆ FAVORISER LA DÉCOUVERTE DE L'ENVIRONNEMENT LOCAL ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
- ◆ FAVORISER L'INTÉGRATION DES FAMILLES

« L'enfant étant au cœur de notre action, chaque temps de vie prend en compte l'enfant dans sa singularité et ses spécificités. Motivée par des valeurs de respect, de développement, d'épanouissement individuel, d'échange collectif, de créativité et d'enrichissement, l'équipe s'attache à travailler en permanence au service de l'ENFANT ».





Le groupe scolaire Georges Selliez accueille quotidiennement près de 260 élèves allant de la petite section aux CM2. Sébastien Rayssiguier, nouveau directeur des Affaires Scolaires, depuis le départ d'Annie Doiteau au mois de juillet, livre ses priorités pour les enfants.

## IMMERSION DANS NOS ÉCOLES



### ► LES PRINCIPES FONDAMENTAUX

Au sein des écoles Croisiennes, la communauté éducative met un point d'honneur à aider l'enfant à se forger un bagage culturel, mais aussi et surtout éducatif. Une volonté qui passe par la transmission de connaissances, la préparation à la vie professionnelle, l'éducation au vivre ensemble et l'égalité entre élèves dans la réussite éducative. Sébastien Rayssiguier ajoute que « *c'est de cette manière que l'école tend à accomplir un triple objectif d'intégration. Une intégration à la collectivité, la culture et au monde professionnel* ».

### ► LA CANTINE FACE À L'INFLATION DES PRODUITS ALIMENTAIRES

Aujourd'hui, l'inflation ne cesse de faire grimper les prix des matières premières et des denrées alimentaires, sans impacter à ce jour le prix du repas dans nos cantines scolaires. « *Cette crise doit tout de même conduire à une forme de résilience, nous devons élaborer différemment les assiettes des enfants avec plus de produits bruts conduisant à minimiser les produits transformés. Cela toujours dans l'idée de proposer un repas équilibré aux enfants dans le respect absolu de la qualité des aliments et des normes sanitaires* », explique le directeur.

### LINDA TRIBET, 6<sup>ÈME</sup> ADJOINTE CHARGÉE DES AFFAIRES SCOLAIRES

« *Malgré les fortes hausses de prix qui touchent les produits alimentaires, le prix du repas à la cantine n'a pas bougé et la commune s'engage à maintenir le programme « cantine à 1 euro » pour les familles les plus modestes, tout cela en conservant la qualité de nos menus. Nous conservons également un lien permanent avec le pôle enfance, service qui prend le relais auprès des enfants pendant le temps méridien. Toutes les équipes souhaitent avant tout le bien être de nos enfants* ».





# SOLIDARITÉ CANCER

**TOUS UNIS POUR  
UNE MÊME CAUSE**



Du 19 septembre au 16 octobre, l'opération Solidarité Cancer s'est installée à La Croix-Valmer au travers de nombreuses manifestations. Retour sur près d'un mois de mobilisation pour mettre en lumière l'importance de prévenir et d'agir face à la maladie.

## ► "SENSIBILISER AU DÉPISTAGE PRÉCOCE"

Le 19 septembre, l'ensemble des services communaux étaient réunis au Forum Constantin pour donner le top départ de l'opération Solidarité Cancer, coordonnée par Christelle Roux, directrice du Pole Génération et toute son équipe. « Un moyen de sensibiliser le grand public au dépistage précoce du cancer, une démarche primordiale pour accompagner au mieux les personnes touchées par la maladie ».







### ▶ PETITS ET GRANDS SOLIDAIRES

Flash mob au coeur du village, course solidaire, exposition photos... Les événements se sont succédés pour mettre à l'honneur le combat d'hommes et de femmes contre le cancer. « Mais aussi pour soutenir les actions que nous mettons en place au sein du Pole Génération, notamment à travers l'accompagnement des personnes malades et de leurs proches aidants. Nous travaillons également en collaboration étroite avec l'association P'tite Parenthèse, présente pour soutenir individuellement ces personnes en parallèle de leur parcours de soins. », explique Christelle Roux.



### ▶ "LE CANCER, NOTRE AFFAIRE"

Les marches solidaires, organisées le 16 octobre, ont donné lieu au rassemblement de près de 600 personnes aux Marines de Cogolin. Les Croisiens ont répondu nombreux à l'appel lancé par Christelle Roux et toute son équipe, sans qui l'événement n'aurait pu voir le jour. Un bel élan de solidarité collectif réunissant les 12 communes du Golfe de Saint-Tropez, tous unis pour une seule et même cause.



#### STÉPHANIE NIEL, TOUCHÉE PAR LE CANCER DU SEIN

« À l'époque, je ne voulais pas y penser, ni y croire. Aujourd'hui, si j'ai le moindre doute concernant une anomalie qui pourrait toucher mon corps, je contrôle. Il faut s'enlever de la tête l'idée que ça n'arrive qu'aux autres, cela peut toucher n'importe qui, n'importe quand. C'est pourquoi, il faut prendre la chose au sérieux dès le moindre signe, la moindre douleur. Même si ça vous paraît improbable ou surréaliste, c'est bien réel et il est primordial de consulter au plus vite ».



# RETOUR EN IMAGES



**TRAVERSÉES  
À LA NAGE DU  
21 JUILLET  
ET 4 AOÛT 2022**







# LA CULTURE BAT SON PLEIN À LA CROIX VALMER

EXPOSITION "LA CROIX VALMER  
A D'INCROYABLES TALENTS"



## FESTIVAL LES ANCHES D'AZUR



## RENCONTRE LITTÉRAIRE AVEC OLIVIER BOURDEAUT





Le site de Pardigon, acquis par le Conservatoire du littoral en 2013, porte en lui l'anthropisation du littoral depuis l'antiquité. Il a été cultivé depuis cette période lointaine jusque dans les années 1960, probablement de façon discontinue dans son histoire.

## REFORESTATION DU SITE DE PARDIGON

### ► HISTOIRE DU SITE

Pierre Lacosse, inspecteur de l'environnement sur les secteurs Cap Lardier - Pardigon pour le Parc national de Port-Cros, revient sur le passé du site. « La profonde transformation de la côte provençale au cours de la deuxième moitié du XX<sup>ème</sup> siècle avec son lot de projets immobiliers n'a pas épargné le site de Pardigon qui a subi de nombreux travaux, dont l'installation d'un golf au début des années 1990. Ces opérations ont profondément impacté les sols et probablement détruit les fins équilibres écologiques, permettant à une flore locale de se maintenir ».



### ► LE PLAN DE GESTION DU SECTEUR DE PARDIGON

Pierre Lacosse et son équipe travaillent depuis l'acquisition du site par le Conservatoire du littoral en 2013, sur un plan de gestion pour redonner à Pardigon ses vertus originelles. « En 2015, il a été établi qu'il était important de mettre en œuvre une gestion forestière. Cela dans le but de maîtriser autant que possible les « espèces exotiques envahissantes » comme le mimosa, les griffes de sorcières ou encore les cannes de Provence. Ce pilotage permettra d'offrir aux populations riveraines un espace naturel accessible toute l'année pour la promenade et le ressourcement. Enfin, le plan de gestion préconise la mise en œuvre d'une sylviculture en favorisant les boisements autochtones ».

### ► LES ACTIONS MENÉES EN 2022

2022 est une année charnière pour le site de Pardigon car le Conservatoire du littoral a prévu des coupes complémentaires à celles de 2019, au sud de la RD559 sur les gros peuplements de mimosas. Pierre Lacosse ajoute que : « de son côté le Parc national de Port-Cros, au travers du plan de relance, a ciblé sur la partie Croisienne du site, la lutte contre les espèces exotiques envahissantes. Une nouvelle opération qui permettrait un complément aux coupes déjà prévues par le Conservatoire ». En plus des coupes qui seront effectuées, un dessouchage mécanisé sera conduit pour limiter la reprise inévitable du mimosa.





### ► LES PROPOSITIONS DE REFORESTATION

Pierre Lacosse fait le point sur les espèces pressenties dans le cadre de la reforestation du site de Pardigon. « Il s'agirait des trois chênes et de trois pins locaux en faisant la part belle aux feuillus par rapport aux résineux. Des plantations auxquelles s'ajouteraient l'arbousier, le frêne à feuille étroite, l'orme champêtre, l'aulne glutineux, le peuplier blanc et le peuplier noir. L'objectif visé est le maintien sur l'ensemble du projet, d'une mosaïque de milieux forestiers entrecoupés de milieux ouverts ».

### ► UNE ORIGINE DE PLANTATION LOCALE

« L'origine des plants sera locale puisqu'il est prévu des récoltes de semences ou de boutures dans les environs immédiats du site, ce pour les 16 espèces retenues. Cela dit, la reforestation de Pardigon ne doit pas créer des bulles d'inflammabilité que les lotissements auraient à traiter en obligation légale de débroussaillage. C'est pourquoi, il sera important de privilégier le reboisement à l'extérieur des OLD en décalant les pelouses et donc le pâturage sur ces dernières ». Un détail important, estime Pierre, qui ferait de l'intérieur du site un périmètre plus boisé que sa périphérie au contact de l'urbanisation.

Le projet de reboisement cible les terrains du Conservatoire du littoral du site de Pardigon sur les communes de Cavalaire-sur-Mer et de La Croix-Valmer, au nord comme au sud de la RD 559. En terre Croisienne, la surface intéressant le projet couvre 18 hectares (10ha au nord et 8ha au sud de la RD 559). Sur Cavalaire, la surface intéressée s'élève à environ 9ha (6ha au nord et 3ha au sud de la RD 559).





# OFFICE DE TOURISME



## BILAN SAISON 2022

Service joignable  
exclusivement par  
téléphone et mail  
+33 (0)4 94 55 12 18  
et [lacroixvalmer@  
taxesejour.fr](mailto:lacroixvalmer@taxesejour.fr)



### ► SEMAINE VAROISE DE LA NATURE

Succès pour la 1<sup>ère</sup> participation de La Croix Valmer à cet événement départemental, en partenariat avec VisitVar. L'Office de Tourisme a proposé 5 balades accompagnées et/ou audio-guidées qui ont toutes fait le plein d'inscriptions avec 63 inscrits au total ! Merci aux partenaires locaux qui ont participé et accueilli les promeneurs.

### ► RENCONTRES DU TOURISME

L'Office de Tourisme a réuni une cinquantaine de personnes à l'occasion des Rencontres du Tourisme 2022. La plupart des secteurs d'activités touristiques du territoire étaient représentés et les professionnels ont pu échanger avec les élus, les techniciens de l'Office de Tourisme et entre eux. Le ressenti de la saison fait l'unanimité, à savoir qu'elle a été très satisfaisante et a marqué notamment le retour des clients étrangers (américains, allemands et britanniques), une fréquentation qui a presque retrouvé son niveau de 2019, des dépenses maîtrisées par les visiteurs...

### ► SAISON 2022

La saison 2022 aura été à la hauteur des attentes des vacanciers si l'on en croit les indicateurs. Les professionnels de la commune sont, dans l'ensemble, très satisfaits de cette saison et s'accordent à dire que la fréquentation a été très bonne. Quelques indicateurs significatifs : fréquentation de la navette estivale en hausse par rapport à 2021, avec + de 75 000 passagers et près de 28 000 personnes accueillies à l'Office de Tourisme.

### ► DÉMARCHES DE FIN D'ANNÉE 2022

L'année touchant à sa fin, il est temps de vous rendre sur la plateforme <https://lacroixvalmer.taxesejour.fr/> pour réaliser vos dernières déclarations et versements de l'année. N'oubliez pas, vous pouvez également enregistrer la fermeture de votre établissement afin de ne pas recevoir de relances inutiles jusqu'au printemps prochain.

Nouveauté meublés, chambres d'hôtes, auberges

Les déclarations demeurent mensuelles mais le paiement est désormais trimestriel. Exemple : vos 3 déclarations mensuelles d'octobre, novembre et décembre 2022 devront être réglées en un seul versement avant le 10/01/2023.





# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

## PRIME POUR L'ACHAT D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (VAE)



Nouvelle aide financière proposée par la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez.



Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021, la Communauté de communes exerce la compétence « organisation de la mobilité ». Dans le cadre de sa politique volontariste en faveur de la transition écologique et du développement durable, l'Intercommunalité souhaite mettre en place et encourager la pratique des modes de déplacements doux.

Les élus communautaires ont donc adopté lors du conseil du 28 septembre dernier, la mise en place d'une prime forfaitaire de 200 € pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique. Les demandeurs devront être éligibles au regard du règlement (critères de résidence principale et d'acquisition du vélo sur le territoire de la Communauté de communes).

Cette aide peut être cumulable avec le bonus vélo mis en place par l'État, lequel est soumis à condition de revenus. Retrouver toutes les informations, le règlement d'attribution et le formulaire de demande, sur le site internet de la Communauté de communes ou en flashant ce QR Code en bas de page.

COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES DU GOLFE DE  
SAINT-TROPEZ

2, rue Blaise-Pascal 83310 Cogolin  
04 94 55 70 30  
contact@cc-golfedesainttropez.fr  
www.cc-golfedesainttropez.fr





# SÉCURITÉ DES PLAGES



**“SÉRÉNITÉ,  
COHÉSION  
ET  
EFFICACITÉ”**



Elodie Pelissier,  
Brigadier Chef Principal  
et référente du service  
Sécurité des plages  
et Patrick Iberti,  
responsable du service  
de Police Municipale  
nous donnent les points  
à retenir de cette saison  
estivale.

## ► “RIGUEUR ET PROFESSIONNALISME”

Au moment de faire le bilan, Elodie Pelissier et Patrick Iberti se disent satisfaits du travail de surveillance effectué sur les plages Croisiennes cet été. Ce dernier souligne que « *dans l'ensemble la communication adaptée et utilisée par l'ensemble du personnel du service Sécurité des plages a permis d'entretenir un rapport des plus cordial avec les usagers. Le travail de surveillance a été effectué avec rigueur et professionnalisme par l'ensemble des nageurs-sauveteurs* ».

Pour rappel, depuis maintenant deux ans, le service Sécurité des plages ne collabore plus avec la SNSM (Société nationale de sauvetage en mer) dans le cadre du recrutement de nageurs-sauveteurs. Aujourd'hui, la police municipale accomplit cette tâche, accompagnée du service des Ressources Humaines. La fidélisation du personnel titulaire du BNSSA restant un objectif prioritaire pour assurer la sécurité sur les zones de baignade.

## ► SÉCURITÉ GARANTIE SUR TERRE COMME EN MER

Au-delà du travail de surveillance effectué sur le sable, la police municipale veille à la sécurité des usagers depuis maintenant près de 14 ans sur l'ensemble du littoral croisien. « *Et je pense encore aujourd'hui que la création d'une brigade nautique était le bon choix. Avec un balisage en ancrage écologique et une équipe de policiers engagés et efficaces permettant de répondre à une demande, toujours plus importante* ».

Elodie Pélissier tient à rappeler que « *sur terre comme en mer, l'intervention de secours est ponctuelle et vient se mêler aux missions générales de police. Nos équipes veillent à ce que l'utilisateur, que ce soit sur le plan d'eau ou sur le sable, respecte la réglementation, mais aussi qu'il soit attentif aux discours de prévention* ».

Ouverture des postes de secours : juin et septembre de 10h à 18h, juillet et août de 10h30 à 18h30.

La réglementation, les interdictions et les gestes de prévention concernant les plages sont à retrouver sur notre site internet.





Embarquez avec la Brigade Nautique le temps d'une journée. Surveillance, prévention, sensibilisation... Elodie Pélissier et son adjoint aux plages Frédéric Bourgoïn, vous expliquent l'essentiel de leurs missions sur l'eau.

# UN JOUR AVEC LA BRIGADE NAUTIQUE



## ► SURVEILLANCE ACCRUE SUR 12 KM DE CÔTE

Élodie Pélissier et Frédéric Bourgoïn font équipe sur l'eau de début juin à fin septembre et assurent une surveillance accrue dans les 300 mètres, le long des 12 km de côte croisienne. Excès de vitesse, navigation en zones interdites, mouillages illégaux... « *Nous sommes là pour relever les infractions maritimes, mais cela n'est qu'une infime partie du travail effectué tout au long de la saison. Nos journées sont également rythmées par des missions de secours (l'embarcation étant entièrement médicalisée) ou encore par de la manutention aquatique, à travers diverses interventions sur le balisage maritime. Aucune journée ne se ressemble* ».

## ► LEUR MOTIVATION : "LE CONTACT HUMAIN"

Élodie Pélissier l'assure : « *Je ne ferai pas ce métier si je n'aimais pas autant être au contact de la population. Sur l'eau, les usagers sont cependant différents que sur terre. Nous faisons face à des vacanciers plus détendus et plus compréhensifs qu'à l'accoutumée. L'atmosphère assez légère qui règne en mer nous permet une approche moins formelle que lorsque nous intervenons en ville. Cela nous permet de faire passer des messages plus facilement* ».

## ► LE MESSAGE DE PRÉVENTION

« *Avis aux navigateurs : Naviguer n'est pas une chose aisée, surtout si vous n'utilisez le bateau que quelques jours dans l'année. Il est primordial de se renseigner sur les conditions météorologiques et les plans de balisage des communes traversées avant toute sortie. Pour les nageurs, mieux vaut longer la côte proche du rivage que s'éloigner vers le large au risque de tomber nez à nez avec une embarcation à moteur. Bien qu'un bien vivre ensemble tend à se créer sur l'eau, le nageur dans les 300 mètres est souvent mal perçu par les navigateurs* ».

## RENÉ CARANDANTE, 1<sup>ER</sup> ADJOINT À LA SÉCURITÉ

« *La sécurité des plages vient en complément de nos autres brigades : de journée et de nuit, nous permettant ainsi un maillage et une surveillance complète de notre territoire. Nous tenons à ce que les Croisiens, les estivants et les plaisanciers passent, en toute sécurité, d'agréables moments dans notre petit coin de paradis, encadrés par de vrais professionnels qui veillent sur eux* ».





# SOUVENIRS, SOUVENIRS...

La Côte Dorée en 1925



## LE DOMAINE "CÔTE DORÉE"

Édit. Marseille

4969 - LA CROIX (Var) - Vue Générale

Poétique, ensoleillée, la dénomination de ce magnifique domaine suscitait rêve, imagination, plaisir chez les Croisiens du siècle dernier. Aujourd'hui, bien qu'ils soient familiers des lieux, nombreux sont ceux qui ignorent tout de ce site.

### ► HISTORIQUE DU DOMAINE FÉRIER, ALIAS "CÔTE DORÉE"

En 1888, M. François-Eugène Férier fonde « Bianchini-Férier », une manufacture lyonnaise de soierie de luxe. En 1915, l'entreprise jouit d'une réputation mondiale, donnant l'opportunité à M. Férier de diversifier ses activités en devenant actionnaire du Domaine de La Croix qui couvre alors près de 400 hectares de vignes. Séduit par l'environnement et particulièrement par la merveilleuse colline du hameau de La Croix, appelée « La Côte Dorée », il acquiert ses 40 hectares à titre personnel.

Exposé plein sud, protégé des vents, bénéficiant d'une vue exceptionnelle sur la baie et les îles, son domaine s'étend d'Est en Ouest de la Place des Palmiers au lotissement des « Chênes » et du château d'eau à la voie ferrée du train des pignes au Sud. Cerise sur le gâteau, cette propriété comprend aussi un terrain en bord de mer (actuelle « vigne du Roy ») avec la maison de plage « Le Cabanon ».



Villa "Le Chalet"







La Villa Bellevue

## ► L'AMÉNAGEMENT : AGRICULTURE, VITICULTURE ET VILLAS "PIERRES PRÉCIEUSES"

M. Fériet va conceptualiser et structurer les différentes zones de La Côte Dorée, à savoir :

### ◆ L'agriculture

L'Ouest est dédié à l'agriculture et la viticulture. Une ferme hébergera les familles de métayers qui se succéderont pour y cultiver vignes, oliviers, agrumes, arbres fruitiers (abricotiers, cerisiers, pêcheurs...), plantes maraîchères (salades, artichauts, radis...). Un ensemble qui constituera un superbe et riche paysage de plantations arrosées par un grand bassin.

### ◆ Années 1920 : les villas "pierres précieuses"

Pour convenances personnelles mais aussi pour loger des administrateurs du Domaine de La Croix, M. Fériet, encadré par M. Chevallet, architecte du Domaine de La Croix, va faire construire, de la place des Palmiers jusqu'à la ferme, six villas de « Maître » qui deviendront :

### ◆ La Villa Turquoise

Pierre précieuse sertie dans un vaste parc aux essences méditerranéennes, située en contrebas de la place et bordée par la voie ferrée, cette élégante villa date de 1925. On accédait aux salons du rez-de-chaussée par un escalier à balustres encadré de rosiers et de plumbagos. Dès l'entrée, on était saisi d'admiration par l'originalité et les couleurs des carrelages, par la qualité des marbres des cheminées (blanc et griotté) et surtout par la splendeur des plafonds réalisés en 1926 par Umberto Pedotti, talentueux peintre fresquiste originaire de Lombardie. Des superbes fresques de paysages aux teintes délicates et aux aériennes guirlandes fleuries toujours intactes !

### ◆ La Villa Émeraude

D'une architecture recherchée, cette très belle et grande bâtisse jouxtait la boulangerie à droite sur la route de la ferme. Implantée en haut d'un vaste terrain (actuel CCAS), elle dominait « La Turquoise » et le sud du village. Après-guerre elle fut occupée par le Dr Cotte, puis Mme Carillon et enfin rachetée par la commune.

### ◆ Les Villas Saphir et Rubis

Ces deux villas identiques, plus massives, moins originales, faisaient suite à « L'Émeraude » en remontant vers l'Ouest.

### ◆ La Villa "Le Chalet"

Très haut perchée sur la colline, dominatrice avec sa haute taille et son toit pointu, elle avait un cachet particulier et paraissait surveiller les cultures, la baie et le grand cèdre à ses pieds. Une institutrice retraitée, Mme Mercier, logera entre ses murs jusqu'aux années 1970.

### ◆ La Villa Bellevue

Elle fut la villa familiale des Fériet. Le nom de cette élégante et belle demeure, située après « Le Chalet » et avant la ferme, traduit la magnifique vue panoramique dont elle jouit. De ses magnifiques balustres qui subsistent encore aujourd'hui, elle balayait la totalité de la baie et du domaine.



La Côte Dorée aujourd'hui

## AUJOURD'HUI, QUID DU DOMAINE DE LA CÔTE DORÉE ?

Les grandes villas Saphir, Chalet, Bellevue, Émeraude... Seront rasées à la fin des années 1990 pour vétusté. Les cultures, le bassin et la végétation seront éradiqués et remplacés par des lotissements (Palmiers I, II, III... Maisons de La Croix). La Côte Dorée, quant à elle, sera couverte de maisonnettes, immeubles, piscines, pool houses, boutiques, restaurants... À la fin des années 1970, le site verra les promoteurs organiser des charters et même l'inauguration de tennis par des joueurs de légende, John MacEnroe, Björn Borg... !

Aujourd'hui, seules subsistent les Villas Turquoise et Rubis, devenues respectivement une salle d'exposition et une propriété privée. Plus aucune culture ou de petits chemins provençaux ne subsistent, tous devenus des voies dénommées : Boulevard de Tahiti, avenue des Antilles ou encore avenue des Bermudes... Une nouvelle vie active a succédé à la ravissante Côte Dorée.

**Brigitte Rinaudo-Pineau, Conseillère Municipale, Déléguée à l'Histoire et au Patrimoine**

*Constitué par M. de Vrégille (1892 : Sté des Terrains et Vignobles de La Croix de Cavalaire)  
Familles Dalmasso, Marcellino...*

*Sources : cadastre - Remerciements à Marie-France Fériet-Payen petite fille de F. Fériet*



# AGENDA

11 décembre > 10h30

## Récréaire

Lectures, ateliers créatifs et friandises.  
Gratuit sur inscription dès 5 ans : 04 94 55 11 73.  
> Bibliothèque municipale

15 décembre > 18h

## Conseil municipal

Ordre du jour sur [www.lacroixvalmer.fr](http://www.lacroixvalmer.fr)  
> Espace Diamant



## Festi Pichoun

Du 18 au 31 décembre

18 décembre > 10h

## Atelier Origami

À partir de 10 ans (ou 7 ans si accompagné d'un adulte), gratuit sur inscription :  
04 94 55 11 73.  
> Bibliothèque municipale

20 décembre > 18h

## Arrivée du Père-Noël

Inauguration de la patinoire par Bernard Jobert, Maire de La Croix Valmer.  
Musique et parade lumineuse. Apéritif.  
> Parvis de la mairie

20 > 24 décembre

## Mini ferme et jeux gonflables

Lundi au dimanche de 10h-12h et 13h30-18h. Fermeture à 12h le 24/12.  
> Centre du village

20 > 31 décembre

## Balade en calèche et tours de poney

Lundi au dimanche de 10h-12h et 13h30-18h. Fermeture à 12h les 24/12 et 31/12.  
Fermés le 25/12.

20 > 31 décembre

## Les chalets de la friandise

Lundi au dimanche de 10h-12h et 13h30-18h. Fermeture à 12h les 24/12 et 31/12.  
Fermeture le 25/12.

20 > 31 décembre

## Patinoire en plein-air

Lundi au dimanche de 10h-12h et 13h30-18h sauf le 24/12 et le 31/12, fermeture  
à 12h. Fermée le 25/12. Gants obligatoires/Mitaines interdites.  
> Parking de L'Odysée 80





26 décembre > 14h à 16h

## La Mini Boum de Noël

Enfants sous la responsabilité des parents.

> Salle Voli

3 janvier > 19h

## Voeux du maire

> Salle Voli

16 janvier > 18h30

## Atelier Philo

Avec Claire Lucq, auteure-sophrologue. Sur le thème de « la confiance en soi ». Gratuit.

Informations et inscriptions : 04 94 55 11 73.

> Bibliothèque municipale.

27 janvier > 12h

## Repas des parents

Partagez un repas avec votre enfant au restaurant scolaire. Inscription obligatoire au 04 94 55 13 20.

> Groupe scolaire Georges Selliez

19 février > 8h30

## 34<sup>e</sup> Foulée Croisienne

Course nature de 12km ou 21km.

Inscriptions : [www.kms.fr](http://www.kms.fr)

Informations : 04 98 11 48 87

> Départ 8h30 sur le parking des écoles

26 mars > 8h

## Marathon international du Golfe de Saint-Tropez

5 distances aux choix :

- ◆ Marathon 42.195km
- ◆ Marathon 2x21.1km
- ◆ Marathon relais par équipe de 3 à 7 coureurs.
- ◆ Transgolfe 18km
- ◆ Le 10km

Informations et inscriptions : [www.marathondugolfedesainttropez.com](http://www.marathondugolfedesainttropez.com)

> Départ 8h de Sainte-maxime

31 mars > 12h

## Repas des parents

Partagez un repas avec votre enfant au restaurant scolaire. Inscription obligatoire au 04 94 55 13 20.

> Groupe scolaire Georges Selliez

28 mai > 8h

## Swimrun Valmer

Course mi-nage mi course à pied du Débarquement au Conservatoire du littoral.

Inscriptions sur [www.kms.fr](http://www.kms.fr)

Informations : 04 98 12 48 87

> Départ au débarquement





# ALERTE BON PLAN

**COMMENT ÇA MARCHE ?**

**Pour vous, commerçants**

**VOUS VOUS INSCRIVEZ EN QUELQUES MINUTES**  
sur <https://ticket-commerçant.fr/lacroixvalmer>

**VOUS RÉCUPÉREZ VOTRE CODE COMMERÇANT**  
pour l'afficher en magasin.

**VOUS COMMUNIQUEZ SUR L'OPÉRATION EN MAGASIN ET EN LIGNE**  
(site web; réseaux sociaux...)

**VOUS EFFECTUEZ LA REMISE EN CAISSE**  
au client qui présente le(s) Ticket(s) Commerçant(s) validé(s) sur son smartphone et vous recevez un mail quasi instantanément.

**VOUS PERCEVEZ LA SOMME DIRECTEMENT SUR VOTRE COMPTE**  
(dans les 72h sans frais ni commission).

**Et pour vos clients ?**

**1 ILS TÉLÉCHARGENT LEURS 4 TICKETS COMMERÇANTS**  
sur <https://ticket-commerçant.fr/lacroixvalmer>

**2 ILS CONSULTENT SUR LE SITE LA CARTE DES COMMERÇANTS PARTENAIRES**  
pour aller effectuer leurs achats en magasin.

**3 ILS VALIDENT LEUR(S) TICKET(S) DEPUIS LEUR SMARTPHONE**  
en entrant le code commerçant affiché dans le magasin.

**4 ILS PRÉSENTENT LE(S) TICKET(S) AU COMMERÇANT**  
avec leur smartphone.

**5 ILS BÉNÉFICIENT IMMÉDIATEMENT DE LA REMISE SUR LEURS ACHATS**  
tout en soutenant leurs petits commerces !

Un numéro vert pour répondre à toutes vos questions : **09 80 80 37 49**  
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

## L'OPÉRATION « TICKET COMMERÇANT » JOUE LES PROLONGATIONS



L'année dernière, la municipalité de La Croix Valmer lançait cette opération en lien avec la société Cibler et la Banque des Territoires. L'occasion de prouver, encore et toujours son soutien sans faille aux commerçants qui animent la commun.

### ► 4400 €

C'est l'enveloppe dont dispose la Ville pour soutenir les commerces de proximité, ainsi que le pouvoir d'achat des habitants, grâce à la distribution de 20 € en Ticket Commerçant aux Croisiens et Croisiennes. À raison de 4 tickets de 5 euros distribués à chaque début de mois (jusqu'à juin) utilisable pour leurs achats, par tranche de 20 euros. Soit au moins 17 600 € de consommation dans les commerces.

### ► 1<sup>ÈRE</sup> OPÉRATION DESTINÉE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

Le 19 novembre dernier, les nouveaux habitants de La Croix Valmer se sont vus attribués les premiers tickets commerçants pour leur permettre de découvrir les commerces présents sur la commune. Jusqu'au 10 décembre, ils ont pu profiter des différentes réductions que leur apportait cette opération. À la suite de quoi, l'ensemble des Croisiens et Croisiennes ont pu commencer à s'inscrire dans cette démarche économique...

### ► UNE 2<sup>ÈME</sup> OPÉRATION OUVERTE À TOUS

Depuis le 10 décembre, sur le site [ticket-commerçant.fr](https://ticket-commerçant.fr), vous pouvez retirer votre carnet électronique de 20€, sous forme de 4 tickets de 5€, utilisable pour 20€ d'achat minimum. Une somme qui vous est disponible jusqu'au 31 décembre. Après quoi, les tickets non-utilisés seront remis à disposition sur le site, pour être redistribués le 1<sup>er</sup> du mois qui suit et ainsi de suite... Jusqu'au mois de juin 2023.

À chaque nouveau mois, vous recevrez un mail pour signifier que de nouveaux tickets sont disponibles. Pour profiter de l'opération, rendez-vous dès maintenant sur le site [ticket-commerçant.fr](https://ticket-commerçant.fr). Les commerçants, eux, peuvent faire partie de l'opération s'ils le souhaitent par une simple inscription, à l'exception de la grande distribution (supérette, hypermarché), les tabac-presse-jeu, bars, sociétés de services et pharmacies.





# ÉTAT CIVIL

## NAISSANCES

Ema CAPELA DE SOUSA le 24 Mai 2022  
Octavia KAMBOU le 14/06/2022  
Lilya BOURAS le 8 Août 2022  
Mohamed-Cherif MERADJI le 9 Août 2022  
Nils KNORR le 25 Août 2022  
Abby ZUNINO le 1<sup>er</sup> Septembre 2022  
Tasmine FREDJ le 9 Septembre 2022  
Sohan N'GUYEN le 27 Septembre 2022  
Antonio DORONZO le 5 Octobre 2022  
Wael HABIBI le 15 Octobre 2022  
Louise ABRANTES le 26 Octobre 2022  
Jayke FINTZEL le 27 Octobre 2022



## MARIAGES

Pascal LUC et Stéphanie DAVENEL, le 11 juin 2022  
Johan N'GUYEN et Laura FREROT, le 11 juin 2022  
Julien MANAIRA et Kirsten FIOL, le 11 juin 2022  
Florantin BLANC et Célia CHIANCONE, le 11 juin 2022  
David DUPASQUIEZ et Valérie BRAC de la PERRIERE, le 18 juin 2022  
Julien BELLEC et Lucile OLIAS, le 25 juin 2022  
Jules THERET et Bertille BOUSTOULLER, le 30 juin 2022  
Charles MARTIN et Marie DEVILDER, le 1<sup>er</sup> juillet 2022  
Harrison SILVY et Margaux BARRET, le 2 juillet 2022  
Louis LEFEVRE et Alice de CHALENDAR d'ARISTIDE, le 7 juillet 2022  
Anthony DELECROIX et Mathilde MENI, le 7 juillet 2022  
Bryan GANDOLFO et Amandine JACQUEL, le 11 juillet 2022  
Philippe ROMERO et Sandrine LEFEVRE, le 16 Juillet 2022  
Julien REBULL et Aurore SALA, le 23 juillet 2022  
Aurélien PANTAVIN et Charlotte MONCEAUX, le 27 juillet 2022  
Sébastien FRANCO et Valérie LEOPOLDINO, le 10 Septembre 2022  
Mohcen BOUHAMIDI et Chourouk MANSOUR, le 8 Octobre 2022  
Romain BIGOUIN et Angélique BROCKER, le 15 Octobre 2022  
Eric BARRES et Marina DOS SANTOS JANUARIO, le 22 Octobre 2022  
Dominique ZINSLER et Marie-Francine GILLAIN, le 5 Novembre 2022

## P.A.C.S

Romain BESOMBES et Marie de MAISTRE le 25 mars 2022  
Eric MAVROGORDATO et Marion BEYER le 29 Mars 2022  
Nicola CELLURALE et Laura del PRETE le 27 juin 2022  
Fabrice DI NELLO et Magali LANCELIN le 4 juillet 2022  
Pierre DUFOSSET et Marine MARCHAND le 27 juillet 2022  
Diane NUBLAT et Lisa PRIMATO le 13 Septembre 2022

## DÉCÈS

Emma BIANCHI née REA, le 13 mai 2022  
Adrien HACHEMI, le 24 mai 2022  
Christiane LEFEVRE née de RYCKE, le 4 juin 2022  
Simonne DEFAYE née BARBE, le 30 mai 2022  
Rosa ROMEO née FIORE, le 7 juin 2022  
Michelle THOUZEAU née JEANNENOT, le 12 juin 2022  
Johannes CANTZLER, le 25 juin 2022  
Pierre MULLER, le 3 juillet 2022  
Valérie GUIEUX, le 12 juillet 2022  
Georges FERRERO, le 14 juillet 2022  
Adrienne BARBE née ZURITA, le 19 juillet 2022  
Raymond BALEMBOIS, le 24 juillet 2022  
Georges BORCHIO, le 31 juillet 2022  
Robert LECCA, le 1<sup>er</sup> Août 2022  
Jeanine SCANO née SALOM-BOSQ, le 30 juillet 2022

Robert MURE, le 1<sup>er</sup> Août 2022  
Pierre CHAGNIOT, le 2 Août 2022  
Huguette EQUILLE née LAPLAIGE, le 5 août 2022  
Radhia FREDJ née HABA, le 12 août 2022  
Afonso ANTUNES MADRUGA, le 15 août 2022  
Frédéric DEHON, le 16 août 2022  
Gilles LAVENU, le 16 août 2022  
Jeannine ROCHE née BOSSELUT, le 24 août 2022  
Yvette NEBOIT, le 30 Août 2022  
Jacques ROSSOLIN, le 2 septembre 2022  
Anna OLIVIER née BARBERIS, le 6 septembre 2022  
Eric DELRIO, le 8 septembre 2022  
Georges GANDON, le 20 septembre 2022  
Ducan SUTHERLAND, le 21 septembre 2022  
Christian DELIN, le 25 septembre 2022  
Servane SIMOENS née DUMONT, le 4 octobre 2022  
Antonio de ALMEIDA JANUARIO, le 6 octobre 2022  
Luisa DE PAOLA, le 21 octobre 2022  
René DURBANO, le 1<sup>er</sup> septembre 2022  
Ulrike PARRACHINI née KAPPES, le 13 octobre 2022



# ILS NOUS ONT QUITTÉS...

TRÈS ATTACHÉS À NOTRE COMMUNE DONT ILS ONT ÉTÉ LES FIDÈLES SERVITEURS, NOUS DÉPLORONS AVEC TRISTESSE LES DÉPARTS AU COURS DE L'ÉTÉ 2022 DE QUATRE CROISIENS EMBLÉMATIQUES.



## ► ROBERT LECCA (1941-2022)

Véritable « personnalité » du village, Robert était connu de tous, que ce soit localement mais aussi à travers la presqu'île. Jovial, le verbe haut en couleur, il était aussi, pour le plus grand plaisir de ses auditeurs, un remarquable conteur, l'un des rares qui pouvait s'exprimer en patois avec aisance et humour.

Natif du Brost, Croisien de souche, il avait une excellente connaissance du territoire, de ses « belles et drôles histoires », des habitants ou encore du pays.

Chef d'entreprise de travaux publics très compétent, président des entrepreneurs du Golfe, sportif émérite (rugbyman, judoka...), membre de l'Association des Donneurs de Sang... Epoux de Jackie, il était le papa de trois filles, Valérie, Sylvie et Muriel qui, suivant son engagement citoyen, avait été élue vice-présidente au Conseil départemental. Robert s'intéressait à tout ce qui l'entourait. Il a toujours participé à la vie de La Croix Valmer où il s'est impliqué avec fougue. Élu conseiller municipal et adjoint sous les mandats de Ch. Voli (1977-1982), R. Rinaudo (1982/83-1989), puis H. Dhorne (1989-1995), il y a occupé les fonctions de Chargé de Travaux pour la commune.

Emportant avec lui un peu de pittoresque et de gaieté, « Robert es parti coume lou vent, à Diéu va ! ».



## ► RENÉ DURBANO (1931-2022)

Enfant du pays, connaissant toutes les sentes de Sylvabelle et de la commune, les coins aux champignons, les calanques poissonneuses... René a fréquenté l'école communale, assisté au débarquement du 15 août 1944 et participé toute sa vie au développement du village.

Élu conseiller municipal pendant 24 ans, il est intervenu dans les commissions « Travaux » sous les mandats de Ch. Voli (1977-1982), R. Rinaudo (1982/83-1989), H. Dhorne (1989-1995) et P. Berenguer (1995-2001).

Toujours actif, souriant et serviable, il s'est longtemps occupé du « Comité des fêtes », sillonnant le village au volant de sa légendaire camionnette bien connue des Croisiens !

Père et grand-père affectueux, René était un homme courageux, honnête, curieux de tout et plein d'empathie. Il a exercé avec bonne humeur de nombreux métiers allant de l'agriculture à la maçonnerie en passant par la pêche... Dans le village, on le reconnaissait immédiatement avec sa superbe moustache, sa longue et mince silhouette ou encore ses cordiales salutations matinales d'une ironie de bon aloi. Il laisse aussi le souvenir des succulentes bouillabaisse qu'il préparait avec jubilation !



► **ANTONIO DE ALMEIDA-JANUARIO (1942-2022)**

Antonio a été conseiller municipal sous le mandat de P. Berenguier (2001-2008), durant lequel il était rattaché à la commission « Travaux et Voierie » gérée par P. Rigotti. Toujours disponible il y a travaillé très sérieusement.

Né au Portugal, Antonio est arrivé en France, et plus particulièrement à La Croix Valmer en 1973. Travailleur, courageux il a exercé divers métiers : ouvrier, maçon, jardinier, conducteur d'engins... Epoux de Céleste qui a travaillée pendant 18 ans à l'Ehpad et papa de Marina et Thierry, il laisse le souvenir d'un homme bon, souriant, agréable, d'une extrême politesse, à l'écoute des autres et toujours prêt à les aider.



► **GEORGES BORCHIO (1933-2022)**

Fidèle à son territoire croisien, de l'école communale à l'Ehpad en passant par les étapes de sa vie active, Georges a vécu toute sa vie à La Croix Valmer, à l'exception de son passage au Lycée de Toulon.

Professionnellement, il a successivement travaillé avec son père entrepreneur en maçonnerie, puis tenu le bar « L'Eden Roc » sur le boulevard de la plage, œuvré dans l'immobilier à Pardigon avec M. Leredu et enfin ouvert une boutique de souvenirs à « La Ricardière ».


Très discret, affable et d'une exquise politesse, de 1956 à 2022 il vivra et partagera une grande et belle amitié avec Mme E. Baldini, institutrice. Ensemble ils seront complices dans leur passion pour la poésie, le goût de la danse et du chant, le plaisir des balades et bien sûr l'amour de leur village.

Bien qu'il ait toujours été intéressé et attentif à la vie de son village, Georges avait choisi de ne pas s'y impliquer directement mais il était bien là et a su prouver son attachement à sa commune.

**A LEURS FAMILLES ET À LEURS PROCHES, M. LE MAIRE  
ET LE CONSEIL MUNICIPAL PRÉSENTENT LEURS PLUS SINCÈRES  
CONDOLÉANCES**



## ENSEMBLE FACE AUX CRISES

 Les efforts que nous avons menés depuis 2014 pour redresser les finances de la commune ont porté leurs fruits, puisque nous avons réussi à retrouver une situation saine nous permettant à nouveau d'investir et de mettre en route de nouveaux projets.

Cela, c'était en 2020, au moment du renouvellement du conseil municipal. Cela nous semble si proche et à la fois si lointain, car depuis, l'épidémie de Covid19 et la guerre en Ukraine ont complètement transformé notre société : en plus des souffrances vécues par les Ukrainiens, dont certains sont réfugiés chez nous, des drames vécus par les migrants, qui veulent rejoindre notre continent prospère et en paix, voici que l'économie mondiale est en grande difficulté. Inflation, pénurie de matières premières, hausse du coût de l'énergie : tout se cumule pour mettre en péril notre équilibre et notre harmonie.

Désormais, nous voilà contraints par une crise inattendue, qui impacte les finances communales. Moins de recettes, moins d'impôts, et, en conséquence, moins d'investissements et des choix difficiles à faire pour continuer à soutenir la population tout en poursuivant nos projets.

La responsabilité des élus est immense, car nous ne pouvons altérer l'avenir des générations d'aujourd'hui et de demain. C'est pourquoi nous savons que 2023 sera une année de prudence, de réflexions, de décisions difficiles et responsables.


Nous savons pouvoir compter sur votre bon sens et votre compréhension. La Croix Valmer ne doit pas s'endetter inutilement, et doit demeurer cette commune où il fait bon vivre, avec des services publics forts et une qualité de vie exceptionnelle.

Nous serons vigilants, responsables et à votre écoute.

Bernard Jobert et l'équipe municipale

# LA PAROLE DE L'OPPOSITION

## CHERS AMIS,

ors de la séance du conseil municipal du 20 Octobre dernier, deux questions inscrites à l'ordre du jour ont été votées sans notre approbation. En voici les motifs.

À propos de la future agence postale municipale

La POSTE va fermer ses portes à compter du 1<sup>er</sup> janvier prochain.

Pour y remédier, il nous a été proposé d'autoriser notre maire à signer une convention portant sur la signature, avec LA POSTE, d'une convention relative à l'organisation d'une Agence Postale dans les locaux de la Mairie et dont le fonctionnement sera assuré par des agents communaux. Le principe de création d'une telle agence n'est pas critiquable en soi. Toutefois le projet de convention soumis au vote ne renseignait ni les jours d'ouverture ni les horaires ; difficile, donc, de nous assurer que cette convention réponde aux besoins de ses usagers. Cette agence postale municipale sera-t-elle, notamment, ouverte au public le vendredi après-midi et le samedi matin ? Nous regrettons encore que les Croisiens n'aient pas été concertés en amont de l'organisation nouvelle du service postal.

A propos de l'opération « parking et jardin du Train des Pignes »

Sans contestation, le projet est séduisant, mais sur le plan financier, ce projet s'envole !

Nous rappelons que lors du conseil municipal du 24 mars dernier, nous nous sommes abstenus sur le vote d'une modification de l'autorisation de programme de 500.000€ supplémentaires faisant ainsi passer le coût de l'opération de 3.890.000€ à 4.305.188€.

Nous nous sommes permis d'observer : « (...), est-ce qu'il ne faut pas se poser la question de savoir si oui ou non, il faut poursuivre ? » cf PV. Six mois plus tard, il nous a été demandé de voter une nouvelle autorisation de programme, de 1.200.000€ supplémentaires, portant le coût du projet à 5.500.000€. Rendez-vous dans quelques mois pour une nouvelle autorisation de programme de 500.000€, 1.000.000€... ? « quoi qu'il en coûte » ? N'y avait-il pas lieu, avant de passer au vote d'un dépassement budgétaire, de procéder à une analyse « avantages/ inconvénients » entre la poursuite non financièrement maîtrisée du projet et son abandon pur et simple, dans l'intérêt général, même au prix d'une indemnisation des acteurs engagés dans l'opération ?

Voilà pourquoi nous avons exprimé nos doutes le 20 octobre dernier.

Bien à vous tous.



# Noël

à

# La Croix Valmer

